

Procès-verbal de visite de contrôle d'une installation électrique non-domestique à basse tension et très basse tension suivant les prescriptions du RGIE Livre 1 (AR 08/09/2019)

NB : Nous attirons votre attention sur le code du bien-être Livre III – Titre 2 Installations Electriques concernant les prescriptions minimales de sécurité des installations électriques sur les lieux de travail.

1. Identification

Adresse de l'installation : **SA REVIVALE**Ernoux jean-Louis,
Installation contrôlée : **gite max 10 pers**
Gestionnaire : **SA REVIVAL** 6 sentier de Meez à 5500 Dinant

2. Base du contrôle

- RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES (RGIE) - Livre 1 (AR 08/09/2019).

3. Conclusion

Seules les parties visibles et accessibles de l'installation ont pu être vérifiées.

L'installation électrique dont il est question dans le présent rapport est conforme aux prescriptions définies au point 2.

Le prochain contrôle est à effectuer avant le : 05/07/2027

Visite effectuée par : **Roland, François**

Date de visite : **05/07/2022**


 **Roland François**
0455/10.83.02

4. Caractéristiques de l'installation

4.1. Alimentation :

Tension nominale : **3N400V**

Compteur BT : n°:5524562

Protection : Existante de

30A

Alimentation tableau principal : EXVB - 4x10mm²

Schéma de mise à la terre : **TT**

Protection générale : thermique :

Protection générale : **40A / 300mA - type A**

4.2. Dossier de l'installation électrique :

Schéma des circuits :	sur place,
Plans de position :	sur place,
Influences externes :	sur place,
Plans de position des prises de terre :	dérogation Partie 8.
Liste des voies d'évacuation et des lieux à évacuation difficile :	sur place,
Plans des installations de sécurité et/ou critiques	néant.
Liste des installations de sécurité et/ou critiques	néant.
Analyse de risques ancienne installation électrique (avant le 01/01/1983) :	non applicable.
Analyse de risques installation électrique ancien RGIE (avant le 01/06/2020) :	non applicable.

4.3. Prise de terre :

Type de prise de terre : Piquet(s) de terre

Emplacement du sectionneur de terre : sous TGBT

4.4. Tableau(x) :

Nom	Alimentation de	Type	Section (mm ²)	Nb de circuit(s)	Nb de circuit(s) réserve(s)
TGBT	reseau	EXVB	4x10	18	0
TD Etage	TGBT	VVB	5G6	9	0
TD Cuisine	TGBT	VVB	5G6	14	0
TD Garage	TGBT	XVB	3G6	3	0

5. Contrôle

5.1. Base(s) :

Type de contrôle : **Chapitre 6.5. Visite de contrôle.**

Dérogations : **Chapitre 8.3 - Dispositions dérogatoires pour les installations électriques non-domestiques existantes.**

Sous-section 4.2.4.4 : Protection contre les chocs électriques par contacts indirects dans les lieux non-domestiques

5.2. Mesures/essais :

Résistance de dispersion de la prise de terre : **22.56Ω**

Isolement : **toutes les mesures d'isolement ont donné des valeurs satisfaisantes**

Valeur de la mesure : **0.55 MΩ**

6. Infractions/Observations/Notes

Inf/Obs	Article réf.	Infraction(s) – Observation(s)
		Néant .